

Méthodes

I. Illustrer sa propre compréhension

a) Définition

Dans une perspective constructiviste, cette méthode permet aux élèves d'illustrer leur compréhension d'un thème, à partir leurs représentations et des connaissances déjà présentes ou acquises. C'est la réalisation qui donne le sens aux apprentissages et aux compétences développées par les élèves.

L'élève a une histoire et des expériences personnelles sur lesquelles sont basées ses réflexions et à partir desquelles il-elle va construire des significations. Les informations acquises ensuite s'appuieront sur ces dernières et laisseront, par un moyen défini au préalable, la créativité de chacun-e s'exprimer.

1. Exemple de déroulement

L'enseignant-e joue un rôle primordial en favorisant les occasions permettant aux élèves de construire leur propre compréhension et de l'illustrer et en soutenant leurs réflexions et leurs apprentissages. Ce travail peut se subdiviser ainsi :

- Construction du sens
Permettre aux élèves de s'exprimer sur leur compréhension du thème choisi (droits humains en général ou un ou des droits particuliers). Les réflexions et discussions sur les propres représentations des apprenant-e-s sont favorisées par des tâches à effectuer (lecture et résumé de documents par exemple), par le biais d'exposés ou le visionnage de films. Des débats entre élèves peuvent aussi être organisés.
- Illustration de leur compréhension
Les élèves sont amenés, par le biais d'un moyen défini au préalable (vidéo, chant, poème, texte, dessins ou autre projet) à reconstruire leurs apprentissages. Ils-elles confrontent leur représentation initiale aux informations récoltées.
- Réflexion critique (ou déconstruction)
On termine par une réflexion critique qui permet de valider les apprentissages, de discuter des nouvelles représentations et des changements de perspective suite au travail effectué.

Le processus est aussi important que la production finale.

2. Exemple de projet

Vidéos illustrant les droits humains, Neuchâtel

Pour produire le résultat final (plusieurs courts-métrages illustrant les droits humains), les apprentis médiamaticiens neuchâtelois ont d'abord travaillé sur les textes légaux et suivi différents enseignements (droit, culture générale et histoire) permettant d'approfondir leur compréhension initiale des droits humains.

Ils-elles sont ensuite partis de leur vécu et de leur réalité pour écrire des scénarios illustrant leur compréhension de ceux-ci, à travers des anecdotes. Leur message, rendu compréhensible a pu être transmis grâce au support vidéo.

Plusieurs des films traitaient de la question de la discrimination et, imaginés et conçus par des jeunes, ils-elles sont à même de parler à d'autres jeunes de Suisse romande.

b) Liens

1. Liens avec l'EDH

Les élèves apprennent non seulement à analyser leur opinion, mais aussi à l'exprimer de manière compréhensible pour un plus grand nombre, en la modifiant en fonction des connaissances acquises. Ils exercent leur liberté d'opinion et d'expression de même que ses limites. Pour ce faire, il est essentiel qu'ils-elles connaissent leurs droits et ceux des autres afin de participer, par leur engagement (illustré par leurs productions) à la vie de la société.

2. Compétences EDD liées

- changer de perspective, développer un esprit critique
Par exemple : les opinions exprimées dans les travaux finaux tiennent compte des critiques reçues et des connaissances acquises
- renforcer ses connaissances
Par exemple : l'apport d'informations permet aux élèves de renforcer leurs connaissances dans le domaine des droits humains

3. Liens au PER

A 11/21/31 AC&M Expression et représentation

FG 13/23/33 Choix et projets personnels

FG 18/28/38 Identité

SHS 13/23/33 Outils et méthodes de recherche

Capacités transversales : communication – analyse des ressources, exploitation des ressources, circulation de l'information; démarche réflexive – élaboration d'une opinion personnelle, remise en question, décentration de soi ; Stratégies d'apprentissage – gestion d'une tâche ; pensée créatrice – concrétisation de l'inventivité.

c) Pour aller plus loin

Participer à la démocratie, Modules d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour le lycée (secondaire II), Rolf Gollob, Peter Krapf, Wiltrud Weidinger Conseil de l'Europe (2012).

Exemples de méthodes et d'outils pouvant inspirer les réflexions:

- Photolangage
- La simulation, le jeu de rôle (méthode, p. 34)
- Jeux de cartes-questions (possible, pas possible ? Juste, pas juste ? D'accord, pas d'accord ?, cycle 2)
- « Les élèves imaginent leur monde idéal », pp. 20 à 22 de l'ouvrage Participer à la démocratie.

Projets présentant des réalisations illustrant la compréhension des élèves:

- Respect (descriptif, p. 17)
- Une chanson pour l'éducation

Voir aussi l'apprentissage expérientiel et d'autres méthodes de travail sur les droits humains sur le site de Repères.